



## DEMANDE DE QUALIFICATION – ADDENDA N° 1

---

### DDQ DC-2023-PO-11 Répertoire de services-conseils en ressources humaines au Canada et à l'étranger

#### Date et heure limites

16 janvier 2024  
à 14 h  
(heure du Pacifique)

---

**Date de publication :** 19 décembre 2023      **De :** Service d'approvisionnement de la CCT

---

**À :** Tous les fournisseurs      **Courriel :** [procurement@destinationcanada.com](mailto:procurement@destinationcanada.com)

---

**Voici les réponses aux questions présentées en date du 8 décembre 2023 à 14 h (HP) relativement à la DDQ indiquée ci-dessus.**

Q1. Dans la demande de qualification (DDQ), il est indiqué que vous cherchez des entreprises de services-conseils en ressources humaines au Canada et à l'étranger. Pouvez-vous clarifier ce que vous entendez par « à l'étranger »? Cherchez-vous des entreprises pouvant desservir seulement les bureaux de Tokyo et Beijing ou DC aura-t-elle besoin de services-conseils en ressources humaines pour d'autres bureaux ou pays?

**Réponse :** Destination Canada souhaite se procurer des services-conseils en ressources humaines pour l'ensemble de son personnel. La majorité de celui-ci travaille au Canada, mais DC a également du personnel au Royaume-Uni, au Japon et en Chine. Elle pourrait donc aussi avoir besoin de services pour ces pays.

Q2. Y a-t-il un format de fichier à privilégier pour la proposition (Word ou PowerPoint)? Y a-t-il une limite au nombre de pages?

**Réponse :** Nous préférons les documents en format PDF ou PowerPoint, mais les fichiers Word sont aussi acceptés. La limite pour le nombre de pages est indiquée dans la section « Questionnaire sur les critères souhaités ».

Q3. DC a-t-elle préétabli des indicateurs clés de rendement ou des attentes pour les fournisseurs? Pouvez-vous nous les transmettre ou serait-il possible de créer une fiche d'évaluation avec les fournisseurs sélectionnés?

**Réponse :** DC a un tableau de gestion du rendement des fournisseurs qu'elle transmet à ses fournisseurs lors de leur intégration.

Q4. DC peut-elle confirmer que des ristournes (volume, taux, etc.) seront négociées dans le cadre du processus de sélection?

**Réponse :** Oui, les tarifs sont négociés pendant la phase de négociation des contrats avec les soumissionnaires les mieux classés conformément à l'article G.10 de la DDQ. À la fin du concours, une convention d'offre à commandes (COC) sera conclue avec un ou plusieurs soumissionnaires retenus. Toutefois, une COC ne garantit aucun travail futur aux soumissionnaires. L'objectif de la

DDQ est de qualifier des soumissionnaires en vue de travaux ultérieurs si Destination Canada a besoin de services-conseils au Canada et à l'étranger pendant la période du contrat.

Q5. Les services peuvent-ils être fournis à distance?

**Réponse :** Oui, beaucoup de ces services peuvent être fournis à distance, mais certains, comme les formations, devront être proposés en personne.

Q6. Puis-je soumettre une proposition si mon entreprise est légalement constituée depuis moins d'un an?

**Réponse :** Malheureusement, nous n'acceptons que les propositions d'entreprises légalement constituées depuis au moins un an conformément à la section D – Critères impératifs. Votre proposition doit absolument répondre aux critères de cette section.

Q7. Acceptez-vous les propositions d'entreprises basées aux États-Unis?

**Réponse :** Oui, nous accepterons les propositions d'entreprises basées aux États-Unis.

Q8. Est-il obligatoire de fournir des services en français?

**Réponse :** Il n'est pas obligatoire de fournir des services en français. Nous avons une équipe de traduction interne qui peut vous aider à traduire les documents ou les communications qui doivent être fournis en anglais et en français.